

SNA News

Numéro 36

Mai 2013

Un revue d'information du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale publiée par la Commission de statistique de l'ONU
Pour consulter des documents et des rapports relatifs au Groupe de travail intersecrétariats, consulter le site <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccounts/iswgna.asp>

DECISIONS DE LA COMMISSION DE STATISTIQUE SUR LA COMPTABILITE NATIONALE

Par la Division de statistique de l'Organisation des Nations-Unies

La quarante-quatrième session de la Commission de statistique s'est tenue à New York du 26 février au 1^{er} mars 2013. Dans le cadre du point 3 c) de l'ordre du jour libellé: « Questions soumises à la Commission pour examen et décisions: comptabilité nationale », la Commission a pris un certain nombre de décisions et elle a donné des directives à la collectivité mondiale de la statistique au sujet du programme de comptabilité nationale. Elle a examiné le Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (GTICN)¹.

a) A accueilli favorablement le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et elle a remercié ce groupe du travail qu'il a effectué au cours de l'an dernier;

b) S'est réjouie des progrès réalisés car l'on a fait en sorte que le Système de comptabilité nationale 2008² (SCN 2008) soit disponible dans les langues officielles Nations Unies. Par ailleurs, elle a remercié les organismes et les pays qui ont participé à sa traduction;

c) A fait sien le programme de travail du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et du Groupe consultatif

d'experts de la comptabilité nationale. Elle s'est réjouie que l'on accorde la priorité aux questions qui ont découlé de la mise en œuvre du SCN, et a demandé au Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale de présenter un rapport à la Commission sur les résultats obtenus, en temps opportun;

d) A remercié de leur action les organisations internationales, les commissions régionales et les autres organisations régionales, ainsi que les pays qui ont prêté une assistance technique bilatérale pour faciliter la mise en œuvre du SCN 2008 et des statistiques connexes;

e) A apprécié les progrès accomplis en vue de réaliser un certain nombre de manuels, de guides et de lignes directrices qui facilitent la mise en œuvre du SCN et d'établir des statistiques connexes. En outre, elle prie instamment le Groupe de travail d'accélérer l'élaboration de manuels et de lignes directrices;

f) A noté les résultats des enquêtes sur les plans suivis par les pays pour mettre en œuvre le SCN 2008 et les statistiques connexes; elle a exprimé son inquiétude parce que, même si un certain nombre d'États ont accomplis des progrès, beaucoup de pays sont encore loin d'apporter les remèdes nécessaires à leurs collectes de statistiques pour mettre en œuvre le SCN;

g) A prié instamment les pays d'élaborer des cadres de planification stratégique qui tiennent compte des priorités à respecter pour établir le programme de travail nécessaire à la

¹ E/CN.3/2013/4

<http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc13/2013-4-NationalAccounts-E.pdf>

² Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.08.XVII.29

<http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna2008.asp>

comptabilité nationale et aux statistiques connexes afin de justifier des politiques fondées sur des faits. Elle a aussi prié les États d'affecter des ressources suffisantes pour mettre en œuvre une comptabilité nationale fondée sur des statistiques connexes;

h) A demandé à la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies, d'améliorer, de concert: avec le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale; les pays favorables et d'autres organismes régionaux; la coordination, la mobilisation et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre le SCN 2008 et les statistiques connexes au niveau national; ainsi que, là où c'est nécessaire, le Programme de comparaison international et la Stratégie mondiale pour améliorer le programme de travail sur la comptabilité nationale et les statistiques connexes;

i) A demandé aux pays d'appuyer la Division de la statistique de l'ONU dans ce travail, en tirant parti, entre autres: de la coordination; de l'engagement politique et des ressources au niveau national; des leçons tirées d'autres initiatives internationales comme le Programme de comparaison international et la Stratégie mondiale pour améliorer les statistiques en matière agricole et rurale; du partage des expériences nationales, de l'engagement du système statistique national, y compris des banques centrales et des ministères; ainsi que des mécanismes de communication des données et des métadonnées aux organisations régionales et

internationales; des logiciels communs existants et des autres outils utilisés pour déterminer les chiffres de la comptabilité nationale et mieux mesurer les progrès actuellement envisagés par les pays;

j) A demandé au Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale de faire part à la Commission en 2014 des progrès accomplis pour améliorer la coordination, la mobilisation et le financement de la mise en œuvre du SCN 2008 et des statistiques connexes;

k) A admis que la détermination du produit intérieur brut est une exigence statistique fondamentale que les pays doivent communiquer et un élément essentiel de la formulation de la réponse statistique au programme de travail sur les mesures du progrès plus larges exposées dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20)³;

l) A demandé au Groupe de travail sur la comptabilité nationale et aux commissions régionales de veiller à ce que la collecte, la validation et la diffusion des données recueillies auprès des pays soient harmonisées pour éviter les doubles emplois inutiles.

³ Résolution 66/288 de l'Assemblée générale.

TRAITEMENT DE LA PRODUCTION DES BANQUES CENTRALES

Par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

Les recommandations sur la mesure de la production des banques centrales du SCN 2008 et du Système européen des comptes SEC 2010 diffèrent légèrement. La différence dépend surtout selon que l'on estime ou non qu'il faut considérer les services des banques centrales comme un produit des marchés, et selon le secteur qui, à notre avis, consomme les services pertinents.

Le SCN 2008 distingue trois catégories de services prêtés par la banque centrale: i) les services relatifs à la politique monétaire; ii) les services d'intermédiation financière; et iii) les services de supervision (*paragraphe 6.151*).

Les services de politique monétaire sont considérés comme «collectifs par nature, desservant la collectivité dans son ensemble, et donc comme représentant une production non marchande». C'est à l'administration publique qu'il incombe d'utiliser ces services collectifs car un transfert courant de la banque centrale à l'administration est une transaction de contrepartie.

D'autre part, les « services d'intermédiation sont individuels de par leur nature, aussi, en l'absence d'intervention politique relative aux taux d'intérêt demandés par les banques centrales, ils seront traités

comme une production marchande », et doivent être payés par les entités auxquelles ils sont prêtés.

Les services de supervision sont généralement des cas limites et peuvent être non marchands ou marchands, selon le niveau des honoraires par rapport aux coûts. S'ils sont marchands, ils sont comptabilisés à titre de consommation des intermédiaires financiers. S'ils sont non marchands, il faut les inscrire à titre de dépenses de consommation de l'administration.

Dans le cas où l'on ne peut faire la démarcation qui précède entre les trois catégories, le SCN 2008 recommande de traiter toute la production de la banque centrale comme non marchande et de l'évaluer en faisant la somme des coûts (*paragraphe 6.152*).

Le SEC 2010 fait aussi une distinction entre les trois catégories de services qui précèdent. Cependant, toute la production des banques centrales est considérée comme une production marchande. Et on la mesure par convention en estimant qu'elle équivaut à la somme des coûts.

L'on remarque à cet égard que les calculs d'essai des services d'intermédiation indirectement mesurés destinés aux banques centrales d'Europe ont donné des résultats peu satisfaisants. Les dirigeants du SEC 2010 déclarent donc qu'il ne faut pas calculer de services d'intermédiation indirectement mesurés pour les banques centrales en Europe.

Seule la part de la production des banques centrales qui n'est pas vendue (égale à la somme des coûts, moins les commissions et les honoraires doit, par convention, être affectée à la consommation intermédiaire des autres intermédiaires financiers (institutions de dépôts, à l'exclusion de la banque centrale (S122), et des autres intermédiaires financiers excepté les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S125) – au prorata de la valeur ajoutée de chacun de ces sous-secteurs au moyen d'un transfert courant de contrepartie de la banque centrale.

L'on peut considérer l'approche adoptée par les tenants du SEC en estimant que le

produit des banques centrales est la somme des coûts constitue une application simplifiée de la ligne directrice, plus détaillée, fournie par le SCN 2008, et donc que le SEC 2010 est, en gros, compatible avec le SCN 2008.

Lorsqu'il s'agit de recours à des services de banque centrale non payés par des frais expressément exigés, la différence entre le SEC 2010 (dont les utilisateurs sont uniquement des intermédiaires financiers) et le SCN 2008 (que seule l'administration publique peut utiliser) est plus évidente.

Les paragraphes 6.151 à 6.156 du SCN 2008 proposent deux solutions pour la production des banques centrales: a) la production non marchande; et b) la production marchande. L'argument soutenu en faveur de la solution a) est que les services de banque centrale bénéficient à la société dans son ensemble, mais celui soutenu en faveur de la solution b) est que ces services contribuent au fonctionnement des intermédiaires financiers. Le SCN 2008 poursuit en considérant l'administration publique comme l'utilisatrice des services non marchands).

Le SEC 2010 est fondé sur un type différent de raisonnement. L'on y envisage tous les services de banque centrale comme une production marchande qui affecte le produit, à l'exclusion des honoraires explicitement facturés, aux autres unités et à l'ensemble des intermédiaires financiers.

Selon la méthodologie employée dans le SEC 2010, les activités de la banque centrale (sauf les honoraires expressément demandés à l'administration ou aux ménages) n'auront aucune incidence sur le PIB ni sur la demande finale. D'autre part, selon la méthodologie du SCN 2008, les activités auront une incidence sur le PIB et la demande finale si la production de la banque centrale est affectée à l'administration. Ainsi, la mise en œuvre intégrale des recommandations du SCN 2008 et du SEC 2010 relatives au traitement de la production des banques centrales risque de soulever un problème international afin de parvenir à produire des données comparables en matière de PIB et de consommation finale dans les administrations publiques dans tous les pays.

BASE DE DONNEES DE L'OCDE ET DE L'OMC SUR LES ECHANGES EN VALEUR AJOUTEE

Par l'OCDE

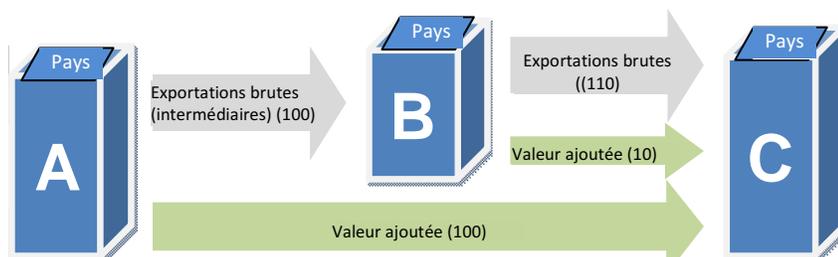
Les chaînes de valeur mondiale sont devenues une grande caractéristique de l'économie mondiale d'aujourd'hui. Ce processus de fragmentation, qui découle du progrès technologique, des coûts, de l'accès à certaines ressources et des marchés ainsi que des réformes de politique commerciale, défie la façon dont notre bon sens envisage le commerce¹ et surtout les politiques que nous élaborons à son sujet. Les mesures traditionnelles du commerce, qui enregistrent les flux bruts de biens et de services chaque fois qu'ils traversent des frontières, peuvent à eux seuls entraîner des décisions peu judicieuses. Pour relever ces défis l'OCDE et l'OMC ont décidé d'un commun accord d'élaborer une base de données relative à des indicateurs de valeur ajoutée, et de les intégrer au système international de statistiques

Les résultats préliminaires de leurs travaux, divulgués le 16 janvier 2013, ont été mis à jour en mai 2013.

La présente note constitue un large survol de ces résultats préliminaires et donne un aperçu des projets futurs.

Qu'est-ce que les échanges en valeur ajoutée?

L'initiative relative à la valeur ajoutée commerciale met en cause le comptage double qui est implicite dans les flux commerciaux bruts actuels. Ses tenants préconisent plutôt de mesurer des flux relatifs à la **valeur** (notamment la rémunération du travail, les taxes et les bénéfices) qui est **ajoutée** par un pays afin de produire tout bien ou service qu'il exporte.



L'exemple simple ci-dessus illustre ceci. Le pays A exporte 100 dollars de marchandises qu'il produit entièrement à destination du pays B qui les transforme avant de les exporter vers le pays C, où on les consomme. Le pays B ajoute une valeur de 10 dollars à ces marchandises, si bien qu'il exporte des marchandises d'une valeur de 110 dollars dans le pays C. Les mesures commerciales classiques indiquent en l'occurrence que le montant total des exportations et des importations dans le monde s'élève à 210 dollars alors qu'une valeur ajoutée de 110 dollars seulement a été créée au cours de leur production. Ces mesures classiques indiquent aussi que le

pays C a un déficit commercial de 110 dollars à l'égard du pays B, et qu'il n'a fait aucun commerce avec le pays A, même si le pays A est le principal bénéficiaire de la consommation du pays C. Si, au contraire, nous nous attachons aux flux de valeur ajoutée, le déficit commercial du pays C à l'égard du pays B baisse à 10 dollars et ce déficit est désormais de 100 dollars à l'égard du pays A.

Comment mesure-t-on le commerce en valeur ajoutée?

Les indicateurs de valeur ajoutée commerciale sont tirés de tableaux mondiaux d'entrées- sorties élaborés par

l'OCDE, qui indiquent des interactions entre des producteurs et des consommateurs dans 57 économies. Ces tableaux illustrent 95 % de la production mondiale (voir aussi www.OCDE.org/trade/valueadded).

Que nous apprend la base de données?

La base de données a pour objet d'éclairer les responsables de la politique commerciale dans un certain nombre de domaines et de mieux refléter:

- l'augmentation de la contribution apportée par les services des chaînes de valeur mondiales;
- le rôle joué par les importations de biens et de services intermédiaires dans les chiffres relatifs aux exportations;
- la vraie nature des interdépendances économiques;
- le rôle joué par les économies émergentes dans les chaînes de valeur mondiales;
- comment les à-coups de l'offre et de la demande peuvent avoir une incidence sur la production en aval et en amont.

L'ouverture et l'efficacité des marchés de services sont importantes

La production de services représente environ les deux tiers du PIB dans la plupart des économies développées. Toutefois, le commerce des services compte en gros pour moins d'un quart de commerce total. Mais la comptabilité de la valeur ajoutée par les industries des services dans la production des biens prouve que le secteur des services représente plus de 50 % des exportations totales en Allemagne, aux États-Unis, en France, en Italie et au Royaume-Uni, et près d'un tiers en Chine (figure 1). De plus, une contribution importante (généralement d'un tiers) pour toutes les marchandises (figure 2) provient de fournisseurs tant étrangers que du pays. En France, par exemple, plus de la moitié de la valeur ajoutée intérieure issue de la production de matériel et de pièces utilisés dans les transports provient d'industries de services françaises.

Figure 1: Part de la valeur ajoutée brute totale due aux exportations de services en 2009

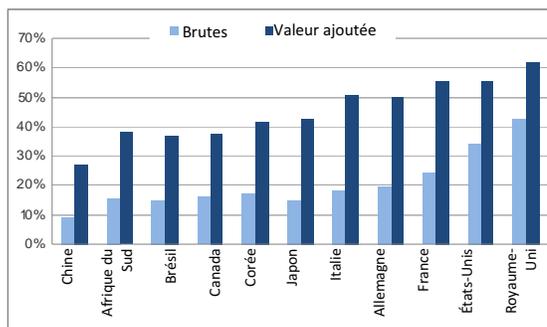
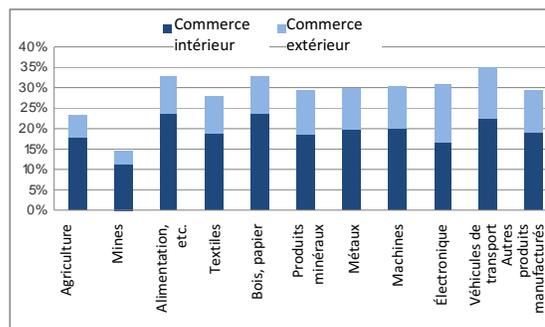


Figure 2: Part des services dans les exportations brutes de biens en 2009



Pour exporter, il faut importer

Pour augmenter la productivité et rester concurrentiel dans un monde dominé par les chaînes de valeur mondiales, il faut avoir accès à des importations efficaces de biens intermédiaires et de services.

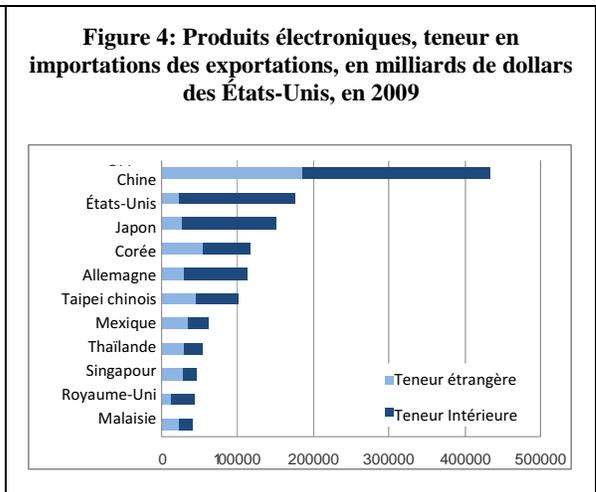
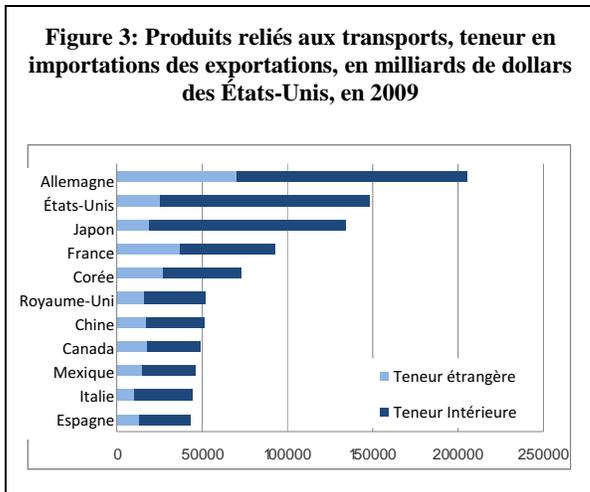
En 2009, environ le tiers de la valeur totale du matériel et des pièces utilisés dans les transports par la plupart des grands

producteurs provenait de l'étranger, (figure 3), ce qui est un indice de l'émergence de centres de production régionaux. Aux États-Unis et au Japon, la part représentée par les importations n'était que d'un cinquième environ, ce qui reflète la portée plus large des intrants en provenance de fournisseurs de l'intérieur. Ce fut aussi le cas de l'Italie, ce qui est peut-être un indice de la présence en amont de réseaux intérieurs de petites et moyennes entreprises. On constate avec intérêt qu'en 2009,

l'Allemagne a exporté près de 40 % de plus que les États-Unis en valeur brute mais moins de 10 % de plus en valeur ajoutée.

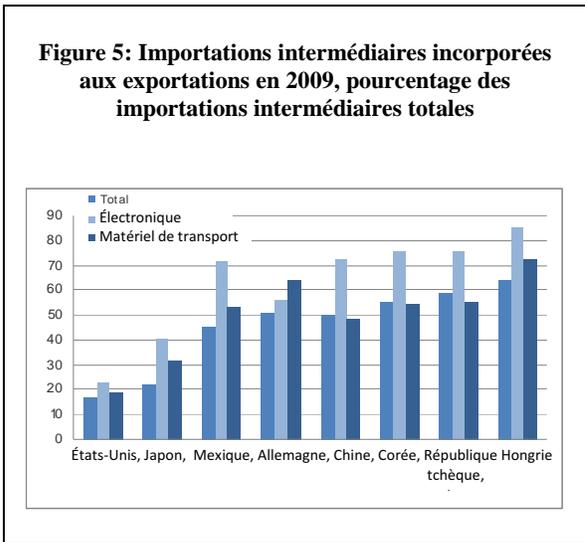
Des modèles analogues se dessinent dans d'autres industries. Par exemple en Chine et dans la République de Corée, deux des principaux exportateurs de produits électroniques du monde en 2009, la teneur

étrangère des exportations de ces produits a été supérieure à 40 % (figure 4). Au Mexique, la part de cette teneur a été de plus de 60 %. En chiffres bruts, le Mexique a exporté plus de 40 % de plus que le Royaume-Uni, mais en valeur ajoutée ces positions s'inversent car le Royaume-Uni a exporté plus de 20 % de valeur ajoutée intérieure que le Mexique.



Et une part importante des importations intermédiaires sert à produire des exportations

Dans la plupart des économies, le tiers environ des importations intermédiaires sont destinées au marché des exportations. Il n'est donc pas étonnant que plus une économie est petite, plus la part de ses importations est importante, mais même aux États-Unis et au Japon ces parts se situent respectivement aux alentours de 15 % et de 20 % du niveau total de l'économie, et l'incidence des importations intermédiaires est plus élevée dans certaines industries très intégrées. Au Japon, par exemple, près de 40 % des importations intermédiaires de matériel et de pièces utilisées dans les transports finissent par être exportées (figure 5).



Dans la plupart des pays, la part des importations intermédiaires incorporées aux exportations est nettement plus élevée. En Hongrie, par exemple, les deux tiers des importations intermédiaires sont destinées au marché de l'exportation après avoir subi un autre traitement, et la part des importations intermédiaires d'électroniques atteint près de 90 %. En Chine, en République de Corée et au Mexique, près des trois quarts des importations intermédiaires d'électronique sont incorporés dans les exportations. La base de données sur les échanges en valeur ajoutée indique aussi que plus de 80 % des importations intermédiaires de produits textiles chinois finissent par être exportées.

Ce que vous voyez n'est pas ce que vous obtenez: les modèles commerciaux évoluent

Les positions bilatérales de la balance commerciale peuvent changer de façon significative quand on les mesure en valeur ajoutée, même si cela n'a aucun effet sur la balance commerciale totale. En 2009, par exemple, l'excédent commercial bilatéral de la Chine avec les États-Unis a baissé de plus de 60 milliards de dollars américains (un tiers) en valeur ajoutée. Cela reflète en partie l'existence d'une portion plus élevée qu'auparavant de la valeur ajoutée des importations des États-Unis dans la demande finale chinoise (figure 6), mais aussi le fait qu'une part importante (un tiers) des exportations chinoises reflète une teneur étrangère en raison du phénomène dit «de l'usine en Asie».

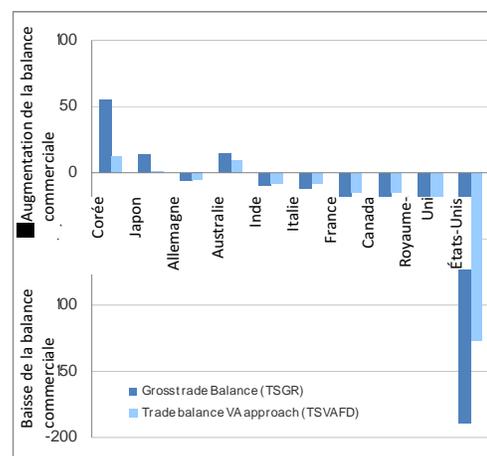
Teneur de la base de données

La version de mai 2013 de la base de données comprend des chiffres relatifs à 57 économies: tous les pays de l'OCDE, plus la Russie, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et l'Afrique du Sud. Ces données sont valables pour 1995, 2000, 2005, 2008 et 2009. Elles sont réparties entre 18 industries. Quant aux indicateurs de la base de données, ils comprennent:

- les exportations brutes par industrie réparties selon leur teneur intérieure et leur teneur étrangère. La teneur intérieure est divisée en trois éléments (directe, indirecte et réimportée) et la teneur étrangère divisée par pays d'origine;

Ainsi, d'importantes exportations de produits à valeur ajoutée en provenance de la République de Corée et du Japon traversent la Chine avant de parvenir aux consommateurs finals. Cela se traduit par une réduction nette des déficits commerciaux de la Chine avec ces pays, mais aussi par de plus forts excédents commerciaux du Japon et de la Corée avec d'autres pays. Pareillement, l'important déficit commercial brut de la République de Corée avec le Japon disparaît presque quand on le mesure en valeur ajoutée.

Figure 6: Changements intervenus dans les balances commerciales bilatérales de la Chine (en milliards de dollars des États-Unis, en 2009)



- la teneur des services des exportations brutes répartie par industrie exportatrice (ventilée, selon leur origine, en étrangère ou intérieure);
- les balances commerciales bilatérales fondées sur les flux de valeur ajoutée incorporée dans la demande finale intérieure;
- les importations intermédiaires incorporées dans les exportations, en pourcentage des importations intermédiaires totales.

Prochaines versions

Les prochaines versions tiendront compte de l'augmentation continue: du nombre des pays, de celui des années prises en considération, de la ventilation des données par industrie; du nombre d'indicateurs et du degré de détail présenté.

La mise sur pied d'une base de données mondiale des entrées-sorties constitue un aspect important du travail sous-jacent à l'initiative sur les échanges en valeur ajoutée. Cet outil souple se prête à l'élaboration d'indicateurs dans un certain nombre d'autres domaines de la politique. Deux domaines importants à cet égard ont trait aux «échanges d'emplois contre qualifications», car l'on commencera à inaugurer des indicateurs pour certains pays dans le courant de cette année et à plus long terme. De plus, l'on examinera aussi comment les revenus (les bénéfiques) générés par les flux commerciaux, en particulier ceux créés par l'entremise d'actifs fondés sur les connaissances sont ensuite répartis entre des filiales. Le Système d'information statistique se prêtera aussi au calcul d'indicateurs dans un certain nombre d'autres domaines tels que les empreintes carbone. L'OCDE cherchera alors à mettre à jour ses résultats précédents, notamment dans le cadre des indicateurs de l'OCDE sur la croissance verte.

Qualité des statistiques

Il est important de souligner que les indicateurs qui figurent dans la base de données sur le commerce international sont des **estimations**. Les statistiques brutes officielles sur le commerce international produites par les institutions nationales de statistique se traduisent par des chiffres inconséquents quant au total des exportations mondiales et à celui des importations mondiales. Ces inconséquences sont grossières lorsqu'on envisage des positions bilatérales de pays partenaires. Les tableaux des entrées-sorties mondiales d'où l'on a tiré les indicateurs des échanges en valeur ajoutée, éliminent forcément ces inconséquences, comme ceux qui reflètent les divers traitements nationaux des réexportations et le commerce en transit (notamment sur des plaques tournantes comme la Chine et la Région administrative spéciale de Hong Kong) afin que l'on puisse se faire une idée cohérente du commerce mondial. Pour les pays au sujet desquels des données sont présentées, le total des exportations et des importations sont compatibles avec les prévisions officielles de la comptabilité nationales. Toutefois, les positions commerciales bilatérales présentées dans la base de données (fondées sur les flux bruts) et celles publiées par des institutions nationales de statistique peuvent différer. Le travail se poursuit au sein de la collectivité internationale de la statistique pour que l'on parvienne à la cohérence en matière de flux commerciaux internationaux, surtout dans le domaine du commerce des services où l'on

remarque des différences importantes quand on compare les statistiques nationales.

L'on continue à travailler à l'OCDE pour réaliser des tableaux d'entrées-sorties plus détaillés ainsi que des tableaux d'offre et de demande qui rendent mieux compte de la dimension internationale de la production mondiale. Dans la plupart des pays l'élaboration et l'analyse de tableaux de l'offre et de la demande est fondée sur la supposition que l'organisation des entreprises d'une même catégorie d'activité économique est homogène. On a toujours considéré cela comme un exagéré, mais l'organisation mondiale d'aujourd'hui, dont témoigne la multiplication extrême des entreprises de sous-traitance, des marchands, des entreprises sans usine, des équipes spéciales etc., et l'importance croissante des transactions reliées aux connaissances, a rendu cette supposition encore plus exagérée. Pour mieux tenir compte du besoin croissant que l'on a de comprendre le commerce d'aujourd'hui, ainsi que les chaînes mondiales de valeur, ce qu'il faut ce sont des tableaux d'offre et de demande qui fournissent des ventilations par activité. En somme, ce dont on a besoin, ce sont des ventilations qui permettent de ranger les entreprises dans des catégories selon la quantité de leurs exportations et de leurs importations. Ce fut d'ailleurs le thème d'un atelier organisé par la Direction des statistiques de l'OCDE en octobre 2012. Cette initiative et d'autres connexes, constitueront le thème clef d'une Conférence de statistique sur la mesure de la valeur ajoutée des échanges que l'OCDE a provisoirement prévue les 5 et 6 décembre 2013.

Accès à la base de données

On peut accéder à la base de données sur les échanges en valeur ajoutée de l'OCDE-OMC en passant par le portail des statistiques de l'OCDE <http://stats.OECD.org/> sous le thème «**Commerce international et balance des paiements**» et par le portail <http://www.OMC.org/miwi> de l'OMC.

Pour de plus amples renseignements sur la méthodologie suivie pour établir la base de données et les indicateurs sur les échanges en valeur ajoutée, suivre le lien www.OECD.org/trade/valueadded.

Pour toute question relative à la base de données prendre contact avec TIVA.contact@OCDE.org.

¹ Dans la présente note échanges signifie échanges internationaux.

MESURE DU SECTEUR INFORMEL POUR PARVENIR A L'EXHAUSTIVITE DE LA COMPTABILITE NATIONALE

Par la Commission économique pour l'Afrique

Le secteur informel joue un rôle important dans les économies en développement, surtout en Afrique, car c'est l'une des grandes sources d'emplois et donc de revenus. C'est aussi l'un des principaux producteurs de biens et de services, si bien qu'il contribue au PIB de l'économie des pays.

Les statistiques relatives au secteur informel sont utiles et essentielles pour analyser et formuler une politique dans un certain nombre de domaines comme la réduction de la pauvreté, la population active et l'emploi, la contribution apportée par les femmes à l'économie, ainsi que le développement économique et social. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), pendant la période écoulée de 2000 à 2007 la population active en Afrique a augmenté de 96 millions de personnes, mais le nombre d'emplois créés n'a cru que de 63 millions. Il y a ainsi eu un écart de 33 millions de personnes sans emploi officiel qui ont peut-être dû recourir à divers emplois informels pour survivre.

Selon les estimations des *Perspectives économiques en Afrique 2012* (voir http://www.Afriqueneconomicoutlook.org/en/in-depth/youth_employment/) l'Afrique dispose actuellement de la population la plus jeune, âgée de 15 à 24 ans, dont le nombre s'élève à environ 200 millions d'âmes. Et l'on s'attend à ce que cette population double d'ici à 2045. En général, le secteur formel a du mal à absorber tous les nouveaux chercheurs d'emploi dans un proche avenir. Aussi, le secteur informel demeurera-t-il un joueur essentiel sur le marché du travail.

Au sujet de l'intégration régionale en Afrique, les statistiques officielles pour 2011 indiquent que le commerce à l'intérieur de l'Afrique ne représente que 12,8 % du commerce extérieur total, mais selon certaines études spéciales de cas, le commerce informel transfrontières peut représenter de 15 % du commerce extérieur, au Nigeria, à plus de 200 % dans des pays comme la République centrafricaine et la Guinée équatoriale. En

raison de cette informalité, il a été difficile pour beaucoup de pays africains de mesurer convenablement la taille et la contribution du secteur informel et de l'emploi informel.

L'enquête récente effectuée sous l'égide de la Commission économique pour l'Afrique montre que les défis à relever ont trait aussi: aux problèmes relatifs aux méthodes à employer pour effectuer la collecte des données; à la fréquence de ces collectes de manière rentable; et aux méthodes qui sont les plus appropriées pour inclure le secteur informel dans le PIB et la comptabilité nationale.

Sur cette toile de fond, une réunion du groupe africain sur l'emploi et le secteur informel a été organisée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, de concert avec la Banque africaine de développement, l'Organisation internationale du travail, l'Observatoire économique et statistique de l'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), et l'Institut national de la statistique de Yaoundé (Cameroun) du 29 avril au 3 mai 2013. Cette réunion avait pour objet de permettre aux participants d'examiner: des expériences faites et des pratiques suivies au sein et à l'extérieur de la région; d'échanger des vues; de déterminer les méthodes et les procédures que les pays devaient insérer dans leurs plans de travail sur le continent africain.

Quarante experts en comptabilité nationale et en conception d'enquêtes venus de 20 pays ont été invités à y participer. Leur participation a été active et ils ont répondu à l'enquête sur le secteur informel. Il y avait en outre parmi eux des experts d'organisations internationales et régionales apparentées et certains des auteurs d'un manuel récent sur les méthodes statistiques recommandées à l'échelle internationale pour les appliquer au secteur informel. Ce manuel est intitulé *Measuring Informality: A Statistical Manual on the Informal Sector and Informal Employment* (ILO, 2012, on peut se le procurer par le biais de

http://www.ilo.org/stat/Publications/WCMS_182300/lang--en/index.htm).

Les participants à la réunion ont examiné les recommandations internationales essentielles de ce manuel et délibéré sur leur pertinence. Ils se sont fait mutuellement part de leurs expériences sur les pays, ont parlé des méthodes de collecte des données et des méthodes les plus appropriées pour inclure les données sur le secteur et l'emploi informels dans les calculs de la comptabilité nationale. Ils ont aussi cerné des problèmes techniques non résolus dignes d'attention, qui devront être examinés de près et solutionnés dans le cadre du par le prochain projet interrégional du Compte des Nations Unies pour le développement intitulé: «Le recours aux données sur le secteur informel et les renseignements pertinents propres à réaliser l'exhaustivité de la comptabilité nationale », qui sera placé sous l'égide de la Commission économique pour l'Afrique. En outre, un certain nombre de pays ont fait savoir leur désir de compter parmi les pays pilotes du projet.

Certaines conclusions essentielles de la réunion sont récapitulées ci-après. Pour ce qui est des méthodes de collecte des données, l'expérience montre que les enquêtes mixtes du type modulaire, auxquelles recourent de nombreux pays, sont les plus adéquates dans le contexte africain, car elles fournissent beaucoup de renseignements utiles pour estimer l'emploi dans le secteur informel et d'autres données sur le secteur informel.

Entre deux enquêtes, les pays devraient poser des questions appropriées pour mesurer l'emploi dans le secteur informel par le biais d'enquêtes fondées sur les ménages organisées et menées dans les pays. Parallèlement, l'on incite les pays à accélérer la collecte des données, le processus de leur traitement, de leur compilation et de leur diffusion, ainsi qu'à faire connaître rapidement leurs résultats définitifs en simplifiant les questionnaires, en adoptant des dispositifs mobiles de collecte

des données, en fournissant des ressources adéquates, enfin, en planifiant mieux la réalisation et l'analyse des tableaux.

Pour ce qui est d'inclure les données du secteur informel dans la comptabilité nationale, les présents à la réunion ont conclu que la méthode directe convenait le mieux pour le faire. Cependant, les enquêtes se faisant de façon irrégulière, le recours à la méthode indirecte est recommandé entre deux grandes enquêtes. Les participants ont demandé que l'on élabore des lignes directrices sur l'application des méthodes indirectes et fasse appel à des études cas pour les illustrer.

À cet égard, le projet du Compte pour le développement contribuera au renforcement des capacités dans les pays du continent africain. Pendant la mise en œuvre du projet du Compte de développement, des organismes régionaux et sous-régionaux collaboreront étroitement pour apporter des contributions techniques.

Le manuel opérationnel que l'on doit élaborer dans le cadre du projet du Compte pour le développement sera le reflet d'une méthodologie plus détaillée pour inclure les données du secteur informel dans les comptes nationaux en recourant à des méthodes indirectes.

Les pays se sont entendus sur la nécessité d'un ensemble commun de critères pour définir l'emploi informel et le secteur informel en général. Cet ensemble de critères doit être conforme aux recommandations contenues dans le manuel de l'OIT sur la mesure de l'informalité. Il doit tirer parti des pratiques optimales et de l'expérience acquise dans les pays d'Afrique. Un rapport sur les résultats de la réunion du groupe africain sur l'emploi et le secteur informel sera présenté lors de la prochaine session de la Commission africaine de statistique (StatCom-Afriq).

L'ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LE MONDE ET LE BÉNÉVOLAT– DERNIÈRES CONCLUSIONS ISSUES DE LA MISE EN ŒUVRE DU MANUEL DE L'ONU SUR LES INSTITUTIONS SANS BUT LUCRATIF

Par le Johns Hopkins Center for Civil Society Studies

Le Johns Hopkins Center for Civil Society Studies a récemment annoncé la diffusion d'un rapport sur l'état de la société civile dans le monde et le bénévolat– dernières conclusions issues de la mise en œuvre du manuel de l'ONU sur les institutions sans but lucratif. Ce manuel compare des données en provenance des 16 pays qui appliquent les lignes directrices de celui de l'ONU. Les auteurs de ce rapport font remarquer qu'une « révolution associative mondiale », une grande recrudescence de l'activité organisée, privée, bénévole et sans but lucratif, s'est manifestée dans le monde entier au cours des 30 dernières années au moins, recrudescence qui tire parti des données produites par les bureaux de statistique des 16 pays envisagés¹. On peut se procurer l'intégralité de ce rapport en cliquant sur <http://bit.ly/WuRrhZ>.

Le *Manuel sur les institutions sans but lucratif du Système de comptabilité nationale* (Nations Unies, 2003, auquel on peut accéder grâce au lien http://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesF/SeriesF_91E.pdf) recommande que l'on mette au point des données sur les institutions à but non lucratif (ISBL) dans le cadre du Système de comptabilité nationale (SCN) de 1993. Le cadre des ISBL ainsi que les réalisations et classifications connexes ont été conçus à titre de prolongement et de clarification de ceux qui sont sous-jacents au SCN de 1993. L'idée d'élaborer des données ISBL a pour objectif d'améliorer et de rendre disponibles des données sur un secteur dont l'importance est croissante et qui est souvent ignoré ou peu développé dans la grande compilation sur toute l'économie de la comptabilité nationale. Le manuel a été préparé en étroite collaboration par le Johns Hopkins University Center for Civil Society Studies et la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies. Ces institutions collaborent pour mettre à jour ce manuel compte tenu des recommandations du SCN 2008, des dernières normes à suivre pour la compilation de la comptabilité nationale, ainsi que de

l'expérience acquise en appliquant les préceptes du manuel.

Le secteur des ISBL délimité par le manuel est bien plus vaste que le montrent les statistiques officielles de la comptabilité nationale. Dans la comptabilité nationale, beaucoup d'ISBL sont groupées avec des entreprises commerciales ou des institutions gouvernementales parce qu'elles reçoivent des parts substantielles de leurs revenus sous la forme d'honoraires, de frais ou de paiements d'une administration publique, respectivement. Seules «des institutions sans but lucratif qui servent des ménages», en général celles financées surtout par des œuvres de bienfaisance ont par conséquent été visibles dans la comptabilité nationale. Il découle de cette situation, c'est que tout le secteur ISBL, compilé par l'entremise de comptes satellite sans but lucratif est, en moyenne, deux fois plus important que ce l'on perçoit par le biais des statistiques normalisées de la comptabilité nationale (3,5 % contre 1,7 % du PIB dans les 10 pays pour lesquels une comparaison est possible).

On trouvera ci-après d'autres conclusions inscrites dans le rapport du Johns Hopkins Center for Civil Society Studies.

- Les effectifs des institutions sans but lucratif, qui comprend le personnel rémunéré et les bénévoles, représente 7,4 % du total moyen du personnel employé dans les 13 pays au sujet desquels on dispose de données complètes. Dans six de ces 13 pays, les ISBL comptent 10 % ou plus du personnel total, si bien qu'elles sont l'un des plus gros employeurs de toutes les industries de ces pays.
- Après inclusion de la valeur du travail bénévole, les institutions sans but lucratif représentent 4,5 % du produit intérieur brut (PIB) des 15 pays pour lesquels on dispose de données.

- La plus grande partie (près de 75 %) de la valeur ajoutée brute des ISBL provient des activités de services par opposition aux activités d'expression² dans les 14 pays au sujet desquels l'on dispose de données.
- En moyenne, les institutions sans but lucratif consacrent la majorité de leurs dépenses au paiement de coûts de main-d'œuvre par opposition à la consommation intermédiaire (soit l'achat de biens et de services à d'autres industries afin de s'en servir pour obtenir une production). Par ailleurs, les ISBL dépensent généralement très peu en intérêts, en loyers et en taxes.
- Les ISBL n'ayant pas de gros excédents d'exploitation et étant souvent non imposables, il s'ensuit que la rémunération de leurs salariés est souvent le principal, et parfois même le seul, élément de leur contribution à la valeur ajoutée. Le pourcentage de la valeur ajoutée brute représentée par la rémunération de leurs salariés est de 84 %, contre 49 % en moyenne pour le reste de l'économie dans les 13 pays pour lesquels des données sont disponibles. Cela peut expliquer pourquoi le secteur des ISBL représente, en moyenne, 7,4 % du personnel des pays cibles mais seulement 4,5 % de la valeur ajoutée.
- En moyenne, les ISBL, reçoivent un part bien moindre de leurs revenus en provenance des dons de bienfaisance qu'on le croit généralement. En réalité, 43 % de leurs revenus proviennent d'honoraires qui leur sont versés en contrepartie de leurs services, 32 % proviennent de sources gouvernementales, et 23 % seulement de dons de bienfaisance. Il est difficile de déterminer la part gouvernementale des ventes et des

transferts effectués sur le marché, toutefois, il est vraisemblable que les prévisions sous-estiment la part gouvernementale du financement des ISBL et surestiment la part des dons de bienfaisance.

- Le secteur des ISBL est une présence économique qui se développe dans le monde entier. Dans huit pays pour lesquels on dispose de données longitudinales, le secteur des ISBL a crû à un taux moyen de 5,8 % par an au cours de la période qui s'étend de la fin des années 1990 au milieu de 2000, contre 5,2 % pour l'ensemble des économies de ces pays³.

D'après les données présentées dans le rapport, il apparaît clairement que le secteur des ISBL est une force économique considérable. C'est aussi un employeur qui représente 10 % ou plus de la population active d'un certain nombre de pays et contribue substantiellement à la valeur ajoutée de certaines industries (au Portugal, par exemple, les ISBL représentent 76 % environ de la valeur ajoutée totale des services sociaux).

L'on dispose de ces données comparatives parce que les administrations publiques ont admis qu'il était important d'avoir une idée plus exacte du rôle joué par les institutions sans but lucratif de leurs pays. Ces administrations ont donc accepté de leur plein gré d'appliquer les lignes directrices données dans le manuel des Nations Unies sur les institutions sans but lucratif du Système de comptabilité nationale. La portée du secteur ISBL, qui se dégage de l'application de ces lignes directrices, donne une vision beaucoup plus globale de ce secteur et de son importance économique que celle fournie par le Système de comptabilité nationale de base.

Maintenant qu'il existe une façon de placer le secteur ISBL mondial sur la carte économique des pays de manière systématique et comparative, il est à espérer que d'autres pays emboîteront le pas à ceux dont il est question dans le rapport, afin de mieux faire percevoir ce secteur crucial aux politiciens, aux dirigeants du secteur et aux citoyens. Nous incitons donc les statisticiens, la société civile, les dirigeants des fondations et les administrateurs publics qui souhaitent déterminer s'il est possible d'appliquer les préceptes du manuel de l'ONU sur les ISBL dans leur pays à prendre contact avec le Johns Hopkins Center for Civil Society Studies en cliquant sur unhandbook@jhu.edu.

¹ Les 16 pays qui constituent au moins un compte satellite ISBL, dont il est question dans le présent rapport sont: l'Australie, la Belgique, le Brésil, le Canada, les États-Unis, la France, Israël, le Japon, le Kirghizistan, le Mexique, le Mozambique, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, le Portugal, la République tchèque et la Thaïlande.

² Les «activités d'expression» désignent les sports et les loisirs, les arts et la culture, la représentation et la promotion des intérêts.

³ Mesuré en prix actuel. Ne comprend pas la valeur du travail bénévole.

REUNIONS ET SEMINAIRES

SIAP Cours de premier niveau intermédiaire d'apprentissage en ligne sur le SCN, du 3 juin au 2 août 2013 (http://www.unsiap.or.jp/e_learning/1306_e_SCN_INT_1.php)

Séminaire national sur l'élaboration d'un programme d'application du SCN 2008 et des statistiques connexes en Jordanie, UNSTAT, CESA0 et le Ministère de la statistique de la Jordanie, 23 juin 2013, Amman (Jordanie)
(<http://www.escwa.un.org/information/meetingdetails.asp?referenceNum=3155E>)

Équipe Eurostat/OCDE sur les actifs fonciers et non financiers, les 24 et 25 juin 2013, Vienne (Autriche)

Réunion de haut niveau et séminaire régional sur l'application du SCN 2008 et des statistiques connexes dans la région arabe, du 24 au 27 juin 2013, Amman (Jordanie)
(<http://www.escwa.un.org/information/meetingdetails.asp?referenceNum=2163E>)

Conférence mondiale sur l'initiative relative aux zones blanches du G-20 (organisée par le FMI et le secrétariat du Conseil de la stabilité financière), les 25 et 26 juin 2013, Washington (DC) États-Unis

Conférence mondiale de statistique, du 25 au 30 août 2013, Hong Kong

OCDE Groupes de travail sur les statistiques financières et la comptabilité nationale, du 30 septembre au 4 octobre 2013, Paris (France)

SIAP Atelier régional sur le SCN 2008 (niveau avancé), du 14 au 18 octobre 2013, Daejeon, République de Corée

Atelier commun AELÉ/Eurostat/UNECE et liens sur le Système de comptabilité nationale 2008 et le Manuel sur les statistiques gouvernementales des pays de l'EECAC (Europe de l'Est, du Caucase et de l'Asie centrale) et des pays d'Europe du Sud-Est, du 20 au 22 novembre 2013, Istanbul (Turquie) (<http://www.unece.org/stats/documents/2013.02.SCN.html>)

Note éditoriale

SNA News and Notes est une publication semestrielle d'information du Groupe de travail intersecrétariats préparée par la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies. Cette publication n'exprime pas forcément la position officielle d'un membre de la Division (Union européenne, FMI, OCDE, Organisation des Nations Unies et Banque mondiale).

SNA News and Notes est publiée en quatre langues (l'anglais, l'espagnol, le français et le russe). On peut accéder à son contenu en cliquant sur le lien Internet: <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/snaneews.asp>

Le site Web du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale comprend, outre des renseignements sur les activités du Groupe, une plate-forme pour contrôler la mise en œuvre du SCN dotée de liens qui mènent: aux programmes de travail des membres du Groupe de travail et des commissions régionales; à des renseignements au sujet du programme de recherche du SCN; et aux activités du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale. Pour accéder à ce site Web, cliquer sur le lien suivant: <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/iswgnna.asp>. On peut se procurer des copies PDF du SCN 2008 et de ses versions antérieures utilisables pour faire des recherches grâce au lien <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna.asp>.

Toute correspondance relative à la revue *SCN News and Notes* doit être adressée à: UNSD, porte DC2-1516, New York, NY 10017; tél.:+1-212-963-4679, fax: +1-212-963-1374, e-mail: sna@un.org
